

Comment réaliser un Management Buy Out/In (MBO/MBI)?

27 septembre 2022 (Lausanne, le matin)

Public visé

- Métiers fiduciaires
- Avocats/juristes et banquiers
- Cadres d'entreprises intéressés à une reprise

Contenu

Présentation puis étude de cas mettant en exergue les enjeux financiers et juridiques d'une transmission d'entreprise au management (management buy-out / buy-in)

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les conditions cadre de mise en place d'un MBO
- Principaux enjeux financiers et juridiques
- Risques et avantages d'un MBO par rapport à d'autres méthodes de transmission d'entreprise

Vous saurez

- Conceptualiser, planifier et mettre en œuvre une opération de MBO

Responsables du séminaire

Claude Romy, économiste d'entreprises, expert-comptable diplômé, Romanel-sur-Lausanne

Frédéric RoCHAT, Dr. en droit, LL.M., avocat, associé Kellerhals Carrard, Lausanne

Date

27.09.2022 le matin

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 410.- non-membre
CHF 360.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTSuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTSuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–08.45	Introduction	Claude Romy Frédéric Rochat
08.45–09.30	Enjeux économiques et financiers du MBO et du MBI	Claude Romy
09.30–10.15	Enjeux et modalités juridiques du MBO et du MBI	Frédéric Rochat
10.15–10.30	Pause-café	
10.30–11.00	Sources, modalités et structure du financement	Claude Romy Frédéric Rochat
11.00–12.00	Etude de cas	Claude Romy Frédéric Rochat

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.